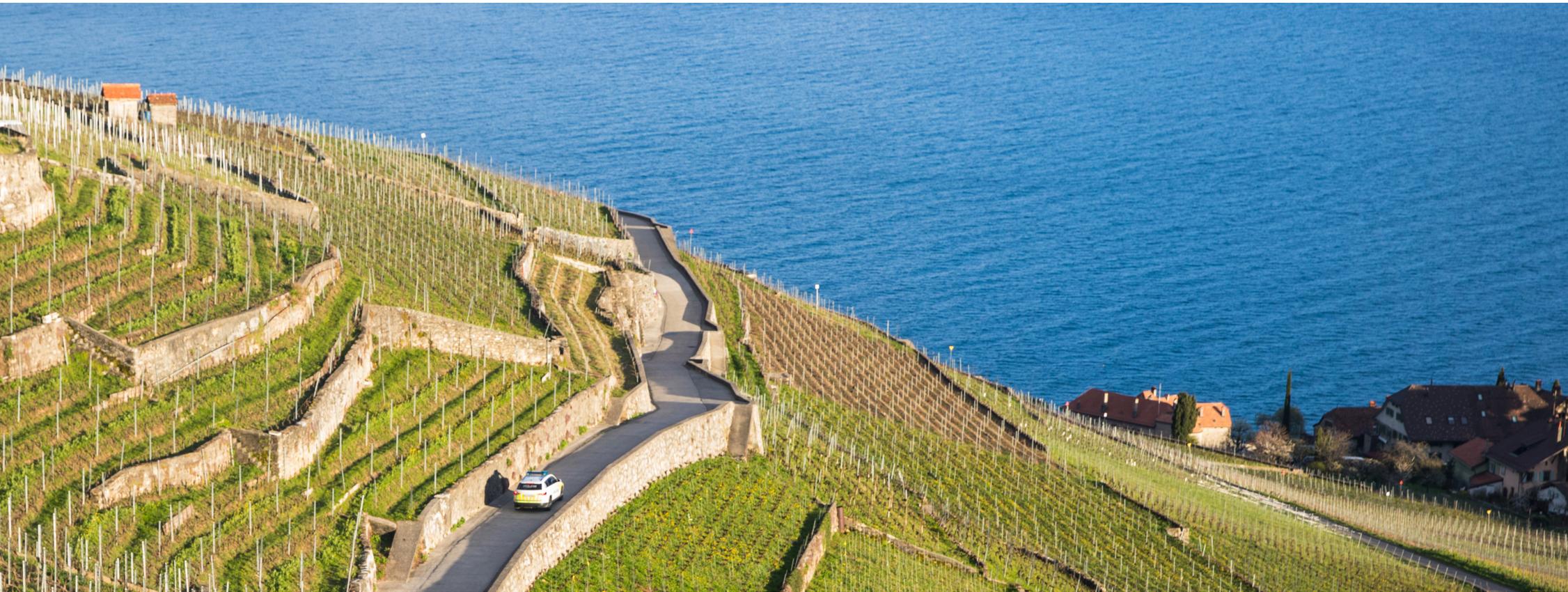


2025

Rapport du budget

PRÉAVIS N° 04/2024





Préavis N° 04/2024

du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégué·e·s,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 125c) ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 5) ;
- des statuts de l'Association de communes « Association Police Lavaux (APOL) » (art. 33) ;

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2025 de l'Association Police Lavaux (APOL) qui comprend 5 parties, à savoir:

- préambule ;
- comptes de fonctionnement ;
- comptes d'investissements ;
- tableau comparatif des coûts entre les budgets 2024 et 2025 ;
- conclusions.



Table des matières

Préambule	6
Évolutions notables	6
Situation de l'effectif	6
Coût net à répartir entre les communes	7
Commentaire général	7
Comparatif entre les budgets 2024 et 2025	9
Charges et revenus de fonctionnement	11
Comptes de fonctionnement par direction	12
Récapitulation	12
Administration	13
Corps de police	14
Corps de police (suite)	17
Corps de police (suite) et répartition intercommunale	19
Comparaison de la répartition des coûts nets entre les communes	20
Comptes de fonctionnement par nature	21
Charges par nature – Récapitulation	21
Revenus par nature – Récapitulation	22
Budget d'investissement / Réserves et provisions	23
Inventaire des dépenses et recettes d'investissement	24
État des réserves et provisions au 31.12.2025	24
Conclusion	25

Préambule

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s,

Le Comité de Direction (CODIR) a l'honneur de vous proposer l'adoption du budget de fonctionnement de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'exercice 2025.

ÉVOLUTIONS NOTABLES

Ce budget a été élaboré et chiffré sur la base des données de l'exercice 2023 et de l'état actuel des comptes 2024, en tenant compte des charges nouvelles ou spécifiques à l'exercice 2025. Les points principaux de ce budget sont les suivants :

- face à la poursuite de l'inflation (hausse de l'IPC de 1.4 % sur une année et de 6.6 % sur trois ans), il est proposé une indexation de 1 % de la masse salariale ;
- les coûts de formation et d'équipement de nouveaux policiers sont maintenus dans la continuité du budget 2024 (CHF 540'000 contre CHF 550'000), positionnant durablement Police Lavaux comme une organisation apprenante répondant au défi des nombreux départs en retraite planifiés au sein de l'organisation policière vaudoise ces prochaines années ;
- le remplacement d'un véhicule d'intervention pour CHF 85'000 conformément au plan de renouvellement des véhicules, afin de garantir un matériel de pointe adapté aux spécificités des missions de police et d'éviter des charges d'entretien exponentielles sur le véhicule actuellement utilisé qui n'est plus sous garantie.

Les charges de fonctionnement s'élèvent ainsi à **CHF 11'174'000** au budget 2025, soit une augmentation de CHF 683'000 (+ 6.51 %), dont plus de

la moitié résulte de l'accroissement des charges de personnel, une partie étant liée aux aspirants et policiers en formation (PeF).

Les recettes de fonctionnement ont quant à elles été sensiblement revues à la hausse, pour s'élever à **CHF 4'463'000** (CHF +560'000 / +14.35 %). Cette évolution des recettes provient essentiellement de l'augmentation des amendes toutes catégories confondues, dont l'occurrence et la gravité en 2025 ont été estimées sur la base des données observées en 2023 et début 2024. En outre, la méthode de comptabilisation des recettes de Commission de police est modernisée, les éventuelles pertes sur débiteur apparaissant désormais en charge (dotation au fonds de réserve de CHF 100'000) et l'ensemble des montants prononcés en recettes.

SITUATION DE L'EFFECTIF

Afin d'envisager la modernisation du rythme de travail des policiers et le passage à un tournus à 6 unités, garant d'une parfaite continuité du service, d'une interopérabilité avec nos partenaires, et d'un meilleur équilibre vie professionnelle/vie familiale, il est nécessaire de renforcer l'effectif des Unités Sécurité Publique (USP). Pour parvenir à cet objectif par palier mais à court terme, il est proposé d'augmenter les effectifs de la Division Sécurité Publique (DSP) de 1.9 en 2025. Cet 1.9 EPT sera a priori attribué aux 2 PeF qui seront brevetés à l'été 2025 (un solde de 0.1 est déjà disponible du fait d'un poste occupé seulement à temps partiel).

La pénurie d'agent-e-s au sein des polices vaudoises déjà relevée dans le budget 2024 reste actuellement problématique et les départs en retraite planifiés engendreront inévitablement une forte tension pour encore plusieurs années sur le marché des policiers formés, départs auxquels s'ajoutent des difficultés rencontrées au niveau de l'OPV pour recruter suffisamment d'aspirant-e-s répondant aux standards de la profession.

C'est pourquoi, dans la poursuite de l'exercice 2023 et du budget 2024, il est projeté d'engager 2 nouveaux aspirant·e·s à la rentrée 2025, à la suite des 2 aspirant·e·s qui débiteront l'Académie de police à l'automne 2024 et qui deviendront en principe PeF à cette date.

Les 2 aspirant·e·s actuel·le·s, engagé·e·s en 2023 deviendront en principe PeF à l'été 2024. Avec une troisième PeF engagée par Police Lavaux au printemps 2024, ils-elles seront en principe breveté·e·s en août 2025 et rejoindront dès lors l'effectif du corps pour plusieurs années.

Enfin, il est projeté de renforcer l'appui au commandement et notamment la responsable des ressources humaines (RRH) par l'engagement d'un·e assistant·e administratif·ve à 60 %. La hausse tendancielle de l'effectif et les objectifs du corps en termes de formation de base nécessitent en effet un renforcement substantiel de cette fonction support.

D'après le budget proposé, l'effectif de Police Lavaux en 2025 se composera donc de 59 collaborateur·rice·s représentant 55.7 EPT (+ 2.6 EPT/ budget 2024) répartis comme suit:

- Direction Etat-major (3 EPT)
- Appui au Commandement (1.7 EPT) (+ 0.6 EPT / Budget 2024)
- Division Sécurité Publique (40.7 EPT) (+ 1.9 EPT / Budget 2024)
- Division Services Généraux (5.4 EPT) (+ 0.1 EPT / Budget 2024)
- Division Police Administrative (4.9 EPT)

Hors plan des postes, on trouvera:

- 3 policier·ère·s en formation (PeF) entre le 1er janvier et le 31 août 2025 (3 EPT) et 2 (PeF) à compter du 1er septembre 2025 (2 EPT) ainsi que 2 aspirant·e·s de police (2 EPT) toute l'année;
- 1 nouvel·le apprenti·e (2025-2028);
- 1 ASP auxiliaire, en appui de Police Lavaux pour la gestion de la circulation et du stationnement lors de certaines manifestations d'envergure (env. 0.1 EPT).

Comme pour 2023 et 2024, le Comité de direction sollicite du Conseil la latitude pour pouvoir, au besoin, engager des agent·e·s de police à temps partiel, le cas échéant en dépassant légèrement les effectifs annoncés ci-dessus dès lors que l'enveloppe budgétaire accordée pour les charges de personnel est respectée. Le travail à temps partiel, y compris dans les unités en tournus, est en effet un élément d'attractivité pour de potentiel·le·s collaborateur·rice·s. Il facilite donc également le recrutement de policier·ère·s formé·e·s mais permet aussi de lutter contre le turn-over qui constitue un redoutable défi lorsque l'offre d'emploi dans un secteur excède significativement la demande.

COÛT NET À RÉPARTIR ENTRE LES COMMUNES

Il résulte de ce qui précède que le coût net à répartir entre l'ensemble des communes membres de Police Lavaux augmentera de CHF 123'000 (+1.87 %) par rapport au budget 2024 pour se situer à CHF 6'711'000.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Cette hausse modérée est à mettre en perspective avec l'inflation moyenne annuelle actuellement projetée par la BNS (mars 2024), soit 1.4 % pour 2024 et 1.2 % pour 2025, ainsi qu'avec la hausse de la population régionale de 0.61 % constatée en 2023. En d'autres termes, le coût net par habitant·e de Police Lavaux, corrigé de l'inflation, devrait baisser en 2025.

En effet, à l'instar des derniers exercices de la présente législature, le CODIR a veillé à stabiliser autant que faire se peut la contribution des communes au budget de l'Association, que ce soit en limitant ses charges ou en diversifiant ses recettes, tout en répondant néanmoins aux défis centraux que pose l'évolution de l'organisation policière vaudoise, autant en termes d'effectifs policiers formés que de modernisation de l'équipement, en particulier informatique.



S'agissant des mesures projetées en matière de ressources humaines, elles sont essentielles, au vu du déficit de policiers formés et des difficultés qui en résultent d'attirer de nouveaux profils intéressants, pour demeurer attractif en termes salarial et de conditions de travail.

Quant aux outils informatiques, s'ils prennent désormais une place prépondérante dans tous les corps de métier, ils le sont tout particulièrement dans le domaine policier où la rapidité d'accès à l'information et la remontée des données pertinentes sont des facteurs clefs de succès dans la lutte contre la criminalité. Cependant, parallèlement aux opportunités qu'offre la numérisation dans le domaine de la sécurité publique, de nouveaux risques se créent. Une partie significative de la hausse des charges 2025 répond ainsi à un renforcement de la sécurité informatique de Police Lavaux et de ses accès aux bases de données externes. Les charges d'amortissement du matériel et des logiciels informatiques acquis depuis 2 ans, lesquels du reste favorisent le renforcement de la cyber-sécurité, ont également un impact non négligeable sur les charges de l'Association en 2025.

L'arrivée attendue de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) début 2025 devrait toutefois apporter de l'oxygène aux communes membres de Police Lavaux. Ces dernières pourraient, d'après les estimations des services cantonaux, voir leur facture de sécurité publique drastiquement diminuer (- CHF 1'492'154), la contribution aux missions générales de police exercées par la police cantonale ayant vocation à être rééquilibrée entre communes avec police et communes dites délégatrices.

Au demeurant, la hausse attendue des charges de sécurité publique des communes délégatrices pourrait engendrer à terme l'intérêt de communes voisines quant à une éventuelle adhésion à l'Association Police Lavaux. En effet, la hausse résultant de la NPIV sera purement financière et ne s'accompagnera d'aucune augmentation des prestations offertes par la police cantonale aux communes délégatrices. Aussi, l'intérêt de rejoindre une association de communes exerçant la sécurité publique au sens large (rapidité d'intervention et disponibilité des patrouilles, gestion du stationnement, appui à la signalisation, appui à la police du commerce, appui à la gestion du domaine public dans le cadre de manifestations, gestion des contraventions communales) pourrait s'en trouver grandement accrue. Si de nouvelles adhésions devaient aboutir, elles pourraient avoir un impact baissier sur les charges des communes déjà membres.

Cela étant et malgré ces perspectives encourageantes, le CODIR a veillé à conserver une prudence générale tout en s'inscrivant dans les lignes directrices tracées (tournus à 6 unités), les conséquences directes et indirectes de la NPIV demeurant à ce stade hypothétiques, même si le Grand Conseil a adopté le décret en date du 4 juin 2024.

(Sous réserve du résultat d'une éventuelle votation populaire, la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) entrera en vigueur au 1er janvier 2025).

COMPARATIF ENTRE LES BUDGETS 2024 ET 2025

EFFECTIF AU BUDGET

2025		
Collab.	Secteur	EPT
3	Direction Etat-major	3
3	Appui au commandement	1.7
41	Division Sécurité Publique	40.7
6	Division Service Généraux	5.4
6	Division Police Administrative	4.9
1	Apprenti	0.2
4	Policiers en formation	4
1	ASP auxiliaires	0.1
65	Collaborateurs dont 4 policiers en formation (non opérationnels), 1 apprenti et 1 ASP auxiliaire	60

2024		
Collab.	Secteur	EPT
3	Direction Etat-major	3
2	Appui au commandement	1.1
39	Division Sécurité Publique	38.8
6	Division Service Généraux	5.3
6	Division Police Administrative	4.9
1	Apprenti	0.2
5	Policiers en formation	5
1	ASP auxiliaires	0.1
62	Collaborateurs dont 5 policiers en formation (non opérationnels), 1 apprenti et 1 ASP auxiliaire	58.4

SITUATION GÉNÉRALE

2025	CHF
Coût de fonctionnement brut sur base budget	11'174'000
Recettes	- 4'463'000
Coût de fonctionnement net	6'711'000
Financement bascule de deux points d'impôt (base 2022*)	- 3'678'000
Coût de fonctionnement net après bascule	3'033'000

2024	CHF
Coût de fonctionnement brut sur base budget	10'491'000
Recettes	- 3'903'000
Coût de fonctionnement net	6'588'000
Financement bascule de deux points d'impôt (base 2021)	- 3'110'000
Coût de fonctionnement net après bascule	3'478'000

* base point d'impôt 2022 : montant indicatif, puisque le point d'impôt réel 2025 sera attribué aux communes.

RÉPARTITION INTERCOMMUNALE

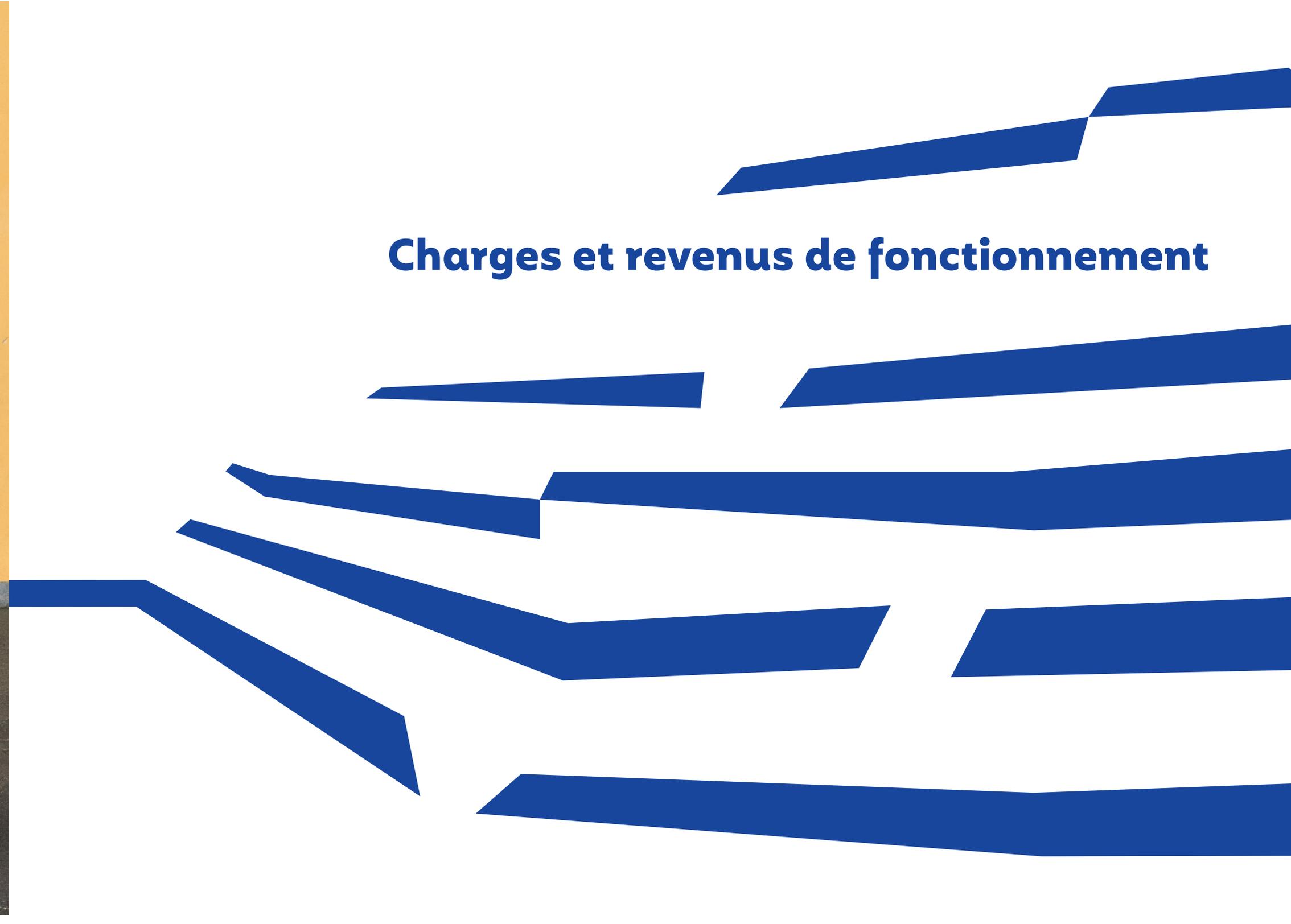
Selon budget 2025 avec bascule - selon clé répartition base comptes 2023

2025	Habitants au 01.01.2023	Répartition en %	Fonct. net en CHF	Bascule impôts en CHF	Fonct. net après bascule en CHF
Lutry	10'718	64.262%	4'313'000	- 2'424'000	1'889'000
Bourg-en-Lavaux	5'394	20.483%	1'375'000	- 734'000	641'000
Chexbres	2'207	5.953%	400'000	- 212'000	188'000
Rivaz	332	0.764%	51'000	- 30'000	21'000
Puidoux	2'994	7.487%	502'000	-235'000	267'000
St-Saphorin	402	1.051%	70'000	- 43'000	27'000
Totaux	22'047	100.00%	6'711'000	- 3'678'000	3'033'000

Selon budget 2024 avec bascule - selon clé répartition base comptes 2022

2024	Répartition en %	Fonct. net en CHF	Bascule impôts en CHF	Fonct. net après bascule en CHF	Ecart 2024/25 fonct. net
Lutry	64.15%	4'226'000	- 1'882'000	2'344'000	+ 87'000
Bourg-en-Lavaux	20.73%	1'366'000	- 714'000	652'000	+ 9'000
Chexbres	6.16%	406'000	- 212'000	194'000	-6'000
Rivaz	0.66%	44'000	- 30'000	14'000	+ 7'000
Puidoux	7.40%	487'000	- 223'000	264'000	+ 15'000
St-Saphorin	0.90%	59'000	- 49'000	10'000	+ 11'000
Totaux	100.00%	6'588'000	3'110'000	3'478'000	+ 123'000



The background features several large, dark blue, angular shapes that resemble stylized architectural elements or abstract patterns. These shapes are layered and partially overlap each other, creating a sense of depth and movement. The shapes are primarily located in the upper and lower portions of the page, framing the central text.

Charges et revenus de fonctionnement

Comptes de fonctionnement par direction

RÉCAPITULATION

		Budget 2025		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
60.	ADMINISTRATION	569'000.00	0.00	557'000.00	
600.	AUTORITÉS ET PRESTATIONS	138'000.00		138'000.00	
601.	CONCIERGERIE	32'000.00		32'000.00	
602.	BÂTIMENTS DE POLICE – POSTE DE LUTRY	399'000.00		387'000.00	
61.	CORPS DE POLICE	10'605'000.00	4'463'000.00	9'934'000.00	3'903'000.00
611.	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	10'605'000.00	4'463'000.00	9'934'000.00	3'903'000.00
62.	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		6'711'000.00		6'588'000.00
622.	RÉPARTITION DES COÛTS NETS		6'711'000.00		6'588'000.00
	TOTAUX	11'174'000.00	11'174'000.00	10'491'000.00	10'491'000.00

ADMINISTRATION

			Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE		11'174'000.00	11'174'000.00	10'491'000.00	10'491'000.00	9'410'411.28	9'410'411.28
60	ADMINISTRATION		569'000.00		557'000.00		466'210.35	
600	AUTORITÉS		138'000.00		138'000.00		102'574.04	
P	600.3001	CODIR - RÉTRIBUTIONS	27'000.00		27'000.00		23'971.87	
P	600.3003	CONSEIL INTERCOMMUNAL - JETONS PRÉSENCE	8'000.00		8'000.00		5'410.00	
F	600.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	1'000.00		1'000.00		1'307.99	
F	600.3050	ASSURANCES ACCIDENTS					38.73	
P	600.3090	FRAIS DIVERS REPAS ET MANIFESTATIONS	20'000.00		20'000.00		20'027.50	
F	600.3185	HONORAIRES RÉVISIONS DES COMPTES	4'000.00		4'000.00		3'817.95	
F	600.3189	PRESTATIONS BC DE COMMUNE DE LUTRY	78'000.00		78'000.00		48'000.00	
601	CONCIERGERIE		32'000.00		32'000.00		33'437.46	
F	601.3011	TRAITEMENTS DES CONCIERGES	21'000.00		21'000.00		21'957.05	
F	601.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	2'000.00		2'000.00		1'695.70	
F	601.3050	ASSURANCES ACCIDENTS					206.65	
F	601.3114	ACHATS MACHINES, MATERIEL DE NETTOYAGE	1'000.00		1'000.00		1'041.80	
F	601.3133	FOURNITURES DE NETTOYAGE	8'000.00		8'000.00		8'536.26	
602	BÂTIMENT DE POLICE - POSTE DE LUTRY		339'000.00		328'000.00		275'596.60	
F	602.3120	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES - EAU, ELECTRICITE	32'000.00		32'000.00		17'947.95	
F	602.3124	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES - ACHAT COMBUSTIBLE	17'000.00		17'000.00		9'100.60	
F	602.3141	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES - ENTRETIEN COURANT	12'000.00		3'000.00		1'805.95	
F	602.3150	POSTE DE LUTRY + LOCAUX ANNEXES - ENTR. INSTALL. TECHN.	13'000.00		14'000.00		9'782.10	
F	602.3161.01	POSTE DE LUTRY - LOYER ⓘ	208'000.00		208'000.00		182'960.00	
F	602.3161.02	LOCAUX ANNEXES LUTRY - LOYER	57'000.00		54'000.00		54'000.00	
603	BÂTIMENT DE POLICE - POSTE DE CHEXBRES		32'000.00		33'000.00		29'590.85	
F	603.3120	POSTE DE CHEXBRES - EAU, ELECTRICITE	2'000.00		2'000.00		760.40	
F	603.3124	POSTE DE CHEXBRES - FRAIS DE CHAUFFAGE	3'000.00		3'000.00		2'669.25	
F	603.3150	POSTE DE CHEXBRES - ENTR. INSTALL. TECHN	2'000.00		3'000.00		1'081.20	
F	603.3161	POSTE DE CHEXBRES - LOYER	25'000.00		25'000.00		25'080.00	

CORPS DE POLICE

			Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	605	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX	28'000.00		26'000.00		25'011.40	
F	605.3120	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX - EAU, ELECT.					129.40	
F	605.3124	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX - CHAUFFAGE	2'000.00		2'000.00		1'660.00	
F	605.3150	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX - ENTR. COURANT	1'000.00		1'000.00			
F	605.3161	LOCAL FOURRIÈRE PUIDOUX - LOYER	25'000.00		23'000.00		23'222.00	
	61	CORPS DE POLICE	10'605'000.00	4'463'000.00	9'934'000.00	3'903'000.00	8'944'200.93	3'504'753.63
	611	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	10'605'000.00	4'463'000.00	9'934'000.00	3'903'000.00	8'944'200.93	3'504'753.63
F	611.3011	TRAITEMENTS ⓘ	6'393'000.00		6'130'000.00		5'626'727.80	
F	611.3012	TRAITEMENTS ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	315'000.00		284'000.00		170'655.65	
F	611.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	625'000.00		594'000.00		526'976.26	
F	611.3040	CAISSE DE PENSIONS	1'072'000.00		1'019'000.00		923'758.63	
F	611.3050	ASSURANCES DE PERSONNES	92'000.00		89'000.00		79'080.62	
P	611.3060.01	INDEMNITÉ D'USAGE VEHICULE PRIVE	43'000.00		40'000.00		35'800.10	
P	611.3060.04	INDEMNITÉ D'USAGE TÉLÉPHONE PRIVÉ	16'000.00		16'000.00		14'569.20	
P	611.3060.06	REPAS ET AUTRES DÉBOURS	37'000.00		30'000.00		21'702.85	
P	611.3091	COÛTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	75'000.00		71'000.00		40'466.25	
P	611.3092	FORMATION ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION ⓘ	113'000.00		147'000.00		113'569.35	
P	611.3101	IMPRIMÉS, FOURNITURES DE BUREAU	45'000.00		48'000.00		40'234.55	
P	611.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	30'000.00		30'000.00		28'376.70	
P	611.3111	ACHAT MOBILIER, MATÉRIEL	59'000.00		55'000.00		86'232.03	
P	611.3115	ACHAT ET LOCATION DE VÉHICULES ⓘ	85'000.00		170'000.00		82'048.05	
P	611.3116.01	ÉQUIPEMENT SPECIALISÉ DE POLICE	70'000.00		88'000.00		72'499.38	
P	611.3116.012	ÉQUIPEMENT ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	30'000.00		45'000.00		22'544.83	
P	611.3116.021	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - LICENCES	54'000.00		51'000.00		51'724.10	
P	611.3116.022	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - ACQUISITIONS - RÉPARATIONS	21'000.00		10'000.00		11'790.84	
P	611.3116.023	RÉSEAU DE LIAISON RADIO - MAINTENANCE	6'000.00		6'000.00			
P	611.3116.031	INFORMATIQUE - PRESTATIONS INFO + EXTERNES ⓘ	114'000.00		116'000.00		96'771.80	
P	611.3116.032	INFORMATIQUE - ACQUISITIONS + RÉPARATIONS	58'000.00		32'000.00		55'069.65	
P	611.3116.033	INFORMATIQUE - COÛT ANNUEL MAINTENANCE ET LICENCES ⓘ	348'000.00		285'000.00		252'831.96	
P	611.3124	ACHAT ESSENCE, CARBURANT	40'000.00		45'000.00		29'641.95	
P	611.3139	ACHAT DE MUNITIONS	4'000.00		4'000.00		3'150.00	
P	611.3143	SIGNALISATION ROUTIERE - FONCTIONNEMENT	16'000.00		16'000.00		14'996.70	
P	611.3151	ENTRETIEN MOBILIER & INST. TECHNIQUES	10'000.00		7'000.00		10'730.50	
P	611.3155	ENTRETIEN DES VÉHICULES	37'000.00		42'000.00		29'424.55	

**602.3161.01 POSTE DE LUTRY - LOYER****208'000.00**

Ce poste comprend un montant de CHF 25'000, relatif à la reprise potentielle des locaux à proximité immédiate de l'Hôtel de Police. Faisant face aux limites spatiales actuelles de l'Hôtel de Police, une étude d'architecte a conclu que des locaux supplémentaires devraient être intégrés, à brève échéance, au parc immobilier de Police Lavaux, notamment pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions le personnel uniformé féminin (vestiaires, sanitaires) et sécuriser l'infrastructure informatique. Cette reprise, qui était prévue en 2024 et dont le montant avait d'ailleurs été porté au budget, est reportée en 2025. En effet, compte tenu des coûts inhérents à la transformation de ces locaux et des délais liés aux crédits à obtenir par la Commune de Lutry, propriétaire, il n'est prévu de réaliser ces travaux de transformation qu'à partir du 1er semestre 2025, pour une entrée en possession des locaux durant l'été 2025.

611.3011 TRAITEMENTS**6'393'000.00**

L'accroissement de ce poste est lié principalement :

- à l'engagement de deux policier·ère·s supplémentaires qui rejoindront les Unités Sécurité Publique (USP) dès septembre 2025, dans le but de permettre à terme un passage à un tournus en 6 unités, tout en garantissant la disponibilité en continu de 2 patrouilles de 2 agents sur le territoire, ce qui est nécessaire pour exercer certaines missions (ex : intervention dans le cadre de violences conjugales, intervention sur un accident d'envergure). Cela limitera enfin le recours fréquent aux heures supplémentaires, notamment lors de manifestations d'envergure ou d'exercice de missions spécifiques hors territoire (ex : sécurisation de matchs de football ou de rencontres internationales) ;
- à l'engagement d'(e) assistant(e) à 60% afin d'appuyer administrativement la responsable des ressources humaines (RRH) et l'assistante de direction ;
- aux augmentations statutaires prévues par échelons, lesquels viennent reconnaître financièrement l'expérience acquise par le collaborateur durant l'année ainsi que récompenser sa fidélité. A ce stade de l'année, au vu des prestations fournies, la grande majorité des collaborateurs peut y prétendre. La décision d'octroi ou non de l'échelon sera toutefois prise en fin d'année par le CODIR face à des situations particulières (stagnation des compétences, manque significatif et durable d'investissement, absence prolongée) ;
- à l'adaptation de l'échelle des traitements au renchérissement à hauteur de 1%, afin que le traitement des collaborateurs de Police Lavaux reste relativement stable en «francs constants ». L'inflation a certes freiné mais reste néanmoins élevée (déjà 1.3 % depuis le mois de janvier). Au demeurant, cette indexation est un facteur de stabilité de l'effectif, dans un contexte de manque généralisé de policiers formés dans le Canton de Vaud et en Suisse ; les décalages salariaux encouragent la mobilité professionnelle.

611.3012 TRAITEMENTS ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION**315'000.00**

Sont imputés sur ce compte :

- le traitement des 2 aspirants engagés en 2023 qui deviendront en principe Policiers en Formation (PeF) à l'issue de leur année à l'Académie de police au 31.08.2024, auquel s'ajoute le traitement d'un troisième PeF engagé en juin 2024 ;
- le traitement des 2 aspirants qui rejoindront l'Académie de police en septembre 2024 et deviendront en principe PeF dès septembre 2025 ;
- le traitement de 2 nouveaux aspirants qui rejoindront l'Académie de police en septembre 2025.

La légère hausse de ce compte par rapport au budget 2024 s'explique avant tout par l'augmentation à 3 PeF durant 8 mois de l'année. Compte tenu des départs en retraite attendus dans les années qui suivent, mais également du déficit persistant de policiers formés disponibles dans le Canton de Vaud et en Suisse, il est essentiel de poursuivre la formation de nouveaux policiers en 2025. Du reste, souhaitant pouvoir basculer prochainement vers un tournus à 6 unités, l'effectif de Police Lavaux devra être progressivement renforcé afin de garantir en tout temps un nombre minimal de policiers opérationnels.



611.3092	FORMATION ASPIRANTS ET POLICIERS EN FORMATION	113'000.00
-----------------	--	-------------------

L'ensemble des charges de formation des aspirants et des policiers en formation est imputé sur ce poste. Seuls 2 aspirants entreront à l'Académie en 2025. Par ailleurs, une légère baisse des coûts d'écolage à l'Académie de police est attendue pour 2025.

611.3115	ACHAT ET LOCATION DE VÉHICULES	85'000.00
-----------------	---------------------------------------	------------------

Remplacement de l'un des trois véhicules d'intervention, selon le plan de renouvellement, dont le kilométrage au compteur atteindra près de 200'000.

611.3116.031	INFORMATIQUE - PRESTATIONS INFORMATIQUES EXTERNES	114'000.00
---------------------	--	-------------------

La baisse de ce compte s'explique essentiellement par le déplacement d'une charge informatique directement liée à l'organisation policière vaudoise (coordinatrice SAGA) dans le compte dédié (611.3180). Pour le reste, les charges attendues sont similaires à celles de l'exercice 2024, hormis une dépense de CHF 9'000 liée aux coûts de migration du nouveau plan comptable MCH2 dans l'ERP dédié à la comptabilité de Police Lavaux.

611.3116.033	INFORMATIQUE - COÛT ANNUEL MAINTENANCES ET LICENCES	348'000.00
---------------------	--	-------------------

– Coûts de maintenance des licences spécifiques en lien avec l'organisation policière vaudoise, et notamment sécurisation des flux de données	166'200.00
– Coûts de maintenance des licences de gestion des amendes d'ordre et des ordonnances pénales	56'900.00
– Maintenance et support du réseau informatique Police Lavaux	50'000.00
– Participation aux coûts de maintenance des applications utilisées en commun avec la Commune de Lutry (gestion des heures, comptabilité)	42'000.00
– Autres coûts de maintenance (ex : antivirus, logiciel de gestion des objets trouvés, logiciel de suivi de l'activité policière, logiciel de gestion des séances, etc.).	32'900.00

CORPS DE POLICE (SUITE)

			Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	611.3163	LOCATIONS MACHINES, MATÉRIEL DE BUREAU	35'000.00		35'000.00		33'049.94	
P	611.3180	COÛT DE FONCTIONNEMENT OPV ⓘ	46'000.00		28'000.00		26'472.38	
P	611.3181	FRAIS DE PORTS, CCP	80'000.00		80'000.00		77'746.87	
P	611.3182	FRAIS DE TÉLÉPHONES	24'000.00		27'000.00		27'623.05	
P	611.3183	FRAIS COMMISSIONS CARTES	12'000.00		11'000.00		442.30	
P	611.3185.01	FRAIS DE POURSUITE	20'000.00		18'000.00		21'494.84	
P	611.3185.02	PRESTATIONS AUXILIAIRES DE CIRCULATION	5'000.00		10'000.00		812.05	
P	611.3185.03	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES	47'000.00		42'000.00		37'406.30	
P	611.3186	PRIMES D'ASSURANCES DIVERSES	23'000.00		23'000.00		19'606.40	
F	611.3210	INTÉRÊTS DES DETTES À COURT ET MOYEN TERME	6'000.00		11'000.00		2'062.50	
F	611.3301	DÉFALCATION DÉBITEURS DIVERS ⓘ	80'000.00				4'110.00	
F	611.3313	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT ET VÉHICULE ⓘ	134'000.00		24'000.00		12'000.00	
F	611.3801	ALLOC. FDS RENOUV MAT. INFO + ÉQUIP.+ VÉHIC. ⓘ	185'000.00		155'000.00		105'000.00	
F	611.3809	ALLOCATION PROV. POUR DÉBITEURS DOUTEUX ⓘ	100'000.00				135'000.00	
P	611.4101	PERMIS TEMPORAIRE DE VENTE DE BOISSONS ALCOOLIQUES		7'000.00		6'000.00		6'750.00
F	611.4221	REVENUS DES C-C DE TRÉSORERIE						30.62
P	611.4313	ENCAISSEMENT "TAXES ET EMOLUMENTS"		130'000.00		130'000.00		109'176.22
P	611.4319	POLICE ADMINISTRATIVE		80'000.00		80'000.00		76'481.00
P	611.4352	VENTES IMPRIMÉS, RÈGLEMENTS, CARTES A GRATTER...		12'000.00		13'000.00		10'667.00
P	611.4354	VENTE VÉHICULES + MATÉRIEL D'OCCASION		8'000.00		8'000.00		12'730.00
P	611.4356	REFACTURATION PRESTATIONS À DES TIERS		23'000.00		23'000.00		30'728.20
F	611.4360	REMB. - APG - LAA + RÉTROC PRIMES ASS.		80'000.00		80'000.00		117'544.25
P	611.4361.01	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-LUTRY		135'000.00		140'000.00		94'456.15
P	611.4361.02	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-CHEXBRES		6'000.00		6'000.00		5'121.60
P	611.4361.03	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-RIVAZ		2'000.00		3'000.00		901.35
P	611.4361.04	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-ST-SAPHORIN		3'000.00		5'000.00		734.95
P	611.4361.05	REFACT. PRESTATIONS POLICE S-PUIDOUX		2'000.00		2'000.00		991.15
P	611.4361.11	REFACT. PREST. POLICE S-BOURG-EN-LAUAUX		75'000.00		80'000.00		71'147.50
P	611.4362	REMBOURSEMENTS DIVERS		15'000.00		15'000.00		13'808.83
P	611.4370.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION ⓘ		850'000.00		798'000.00		621'243.52
P	611.4370.03	AMENDES D'ORDRE RADAR ⓘ		2'130'000.00		1'853'000.00		2'031'666.78



611.3180	COÛTS DE FONCTIONNEMENT OPV	46'000.00
-----------------	------------------------------------	------------------

La hausse de ce compte (+ CHF 18'000) s'explique par la réunion dans un seul compte de trois charges distinctes jusqu'alors réparties entre plusieurs comptes. Ces charges correspondent à des collaborateurs co-financés par l'ensemble des polices communales vaudoises qui sont chargés d'optimiser la coordination entre polices. La hausse réelle entre ces trois postes est inférieure à CHF 2'000.

611.3301	DÉFALCATION DÉBITEURS DIVERS	80'000.00
-----------------	-------------------------------------	------------------

611.4809	PRÉLÈVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX	80'000.00
-----------------	---	------------------

Un montant de CHF 80'000.- relatif aux défalcations des ordonnances pénales non recouvrables ou partiellement recouvrables antérieures à 2025 a été porté au budget à la suite de la modification de la méthode de comptabilisation des postes ouverts dès 2024.

L'entier de ce montant sera couvert par un prélèvement de provision pour débiteurs douteux (611.4809).

611.3313	AMORTISSEMENT ÉQUIPEMENT ET VÉHICULE	134'000.00
-----------------	---	-------------------

Ce poste comprend un montant de CHF 110'000 relatif à un amortissement complémentaire lié aux coûts de modernisation de l'infrastructure informatique dont une grande partie de l'investissement sera couvert entièrement par un prélèvement sur le fonds de renouvellement créé à cet effet (611.4801). Le détail des amortissements prévus au budget 2025 se trouve à la fin du présent préavis.

611.3801	ALLOCATION FONDS RENOUVELLEMENT MATERIEL INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENTS ET VÉHICULES	185'000.00
-----------------	--	-------------------

Cette augmentation de l'allocation au fonds permet de lisser le renouvellement annuel du parc véhicules (investissement d'environ CHF 550'000 en 5 ans) ainsi que les charges importantes qui seront exposées par Police Lavaux pour maintenir l'équipement informatique à un niveau qualitatif satisfaisant ces prochaines années. Enfin, cette allocation permet d'anticiper le déploiement d'un nouvel uniforme policier unifié au niveau national en 2026.

611.3809	ALLOCATION PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX	100'000.00
-----------------	--	-------------------

La méthode de comptabilisation des postes ouverts relatifs aux «amendes commissions de police» a été modifiée de manière à augmenter la transparence comptable et faciliter l'analyse des données issues du budget et des comptes. Jusqu'à ce jour, les amendes et frais non recouverts en fin d'année n'étaient comptabilisés qu'à hauteur de 50% des montants facturés, le solde non comptabilisé correspondant à la perte anticipée sur débiteur. Ces montants seront désormais comptabilisés à 100%.

Cependant, afin de couvrir les éventuelles pertes sur débiteurs à venir (amendes converties en peine privative de liberté, amendes prescrites, frais de procédure irrecouvrables), il a été décidé d'allouer un montant de CHF 100'000 à la provision créée à cet effet.

611.4370.01	AMENDES D'ORDRE STATIONNEMENT ET CIRCULATION	850'000.00
--------------------	---	-------------------

Bien qu'il soit inférieur au budget, ce poste a fortement augmenté, notamment avec la facturation d'un émolument minimal de Fr. 50.- pour chaque autorisation de manifestation préparée par Police Lavaux. Davantage d'interventions de police ont également été facturées à leur responsable en vertu du principe perturbateur/payeur.

611.4370.03	AMENDES D'ORDRE RADAR	2'130'000.00
--------------------	------------------------------	---------------------

Le taux d'infraction par heure de contrôle constaté en 2023 et début 2024 justifie d'anticiper une hausse des recettes radar en 2025. Par ailleurs, ce taux d'infraction et les risques sécuritaires qu'il engendre justifie d'augmenter la durée et les plages de contrôle. Une hausse des recettes radar de CHF 277'000 peut ainsi être raisonnablement anticipée en 2025.

CORPS DE POLICE (SUITE) ET RÉPARTITION INTERCOMMUNALE

			Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
P	611.4370.04	AMENDES COMMISSION DE POLICE 		350'000.00		240'000.00		
P	611.4371	VIOLATION DE MISE A BAN						23'460.78
P	611.4372	AUTRES INFRACTIONS DE COMPÉTENCE COMMUNALE						34'153.78
P	611.4373	ENCAISSEMENT FRAIS DE PROCEDURE		250'000.00		228'000.00		197'959.95
F	611.4801	PRÉLE. FDS RENOUV MAT. INFO + ÉQUIP. + VÉHIC. 		225'000.00		193'000.00		45'000.00
F	611.4809	PRÉLEVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX 		80'000.00				
62	RÉPARTITION DES COÛTS NETS			6'711'000.00		6'588'000.00		5'905'657.65
622	RÉPARTITION DES COÛTS NETS - APOL			6'711'000.00		6'588'000.00		5'905'657.65
F	622.4521.01	PART. COMMUNE LUTRY AUX COÛTS NETS		4'313'000.00		4'226'000.00		3'795'088.65
F	622.4521.02	PART. COMMUNE CHEXBRES AUX COÛTS NETS		400'000.00		406'000.00		351'556.00
F	622.4521.03	PART. COMMUNE RIVAZ AUX COÛTS NETS		51'000.00		44'000.00		45'114.00
F	622.4521.04	PART. COMMUNE ST-SAPHORIN AUX COÛTS NETS		70'000.00		59'000.00		62'049.00
F	622.4521.05	PART. COMMUNE PUIDOUX AUX COÛTS NETS		502'000.00		487'000.00		442'170.00
F	622.4521.11	PART. CMNE BOURG-EN-LAVALAUX AUX COÛTS NETS		1'375'000.00		1'366'000.00		1'209'680.00

 **611.4370.04 AMENDES COMMISSION DE POLICE 350'000.00**

L'augmentation de ce poste est essentiellement liée au changement de méthode de comptabilisation des amendes et frais prononcés par la Commission de police et non recouverts en fin d'année. Ces créances étaient comptabilisées jusqu'alors à hauteur de 50%. A l'avenir, elles seront comptabilisées à 100%. Pour le reste, cela découle d'une hausse des amendes d'ordre prononcées, les amendes d'ordre non payées étant automatiquement transmises à la Commission de police pour poursuite pénale.

611.4801 PRÉLEVEMENT FONDS RENOUVELLEMENT MATERIEL INFORMATIQUE, ÉQUIPEMENT ET VÉHICULES 225'000.00

- Prélèvement prévu pour couvrir la modernisation de l'infrastructure réseau (611.3313 et 611.3116.032) 140'000.00
- Prélèvement prévu pour couvrir le remplacement d'un véhicule d'intervention (611.3115). 85'000.00

611.4809 PRÉLEVEMENT PROVISION POUR DÉBITEURS DOUTEUX 80'000.00

Voir remarque en page précédente en lien avec le poste « Défalcation débiteurs douteux » (611.3301).

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES COÛTS NETS ENTRE LES COMMUNES

BUDGET 2025 - RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2023

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.23	10'718	5'394	2'207	332	402	2'994	22'047
Population en %	48.614 %	24.466 %	10.010 %	1.506 %	1.823 %	13.580 %	100.000 %
Manif / CPO / 2023	365	365	165	48	68	119	1130
Manifestations en %	32.301 %	32.301 %	14.602 %	4.248 %	6.018 %	10.531 %	100.000 %
Type de territoire/ présence policière							0.00
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2023	1'534	522	315	55	101	444	2'971
Interventions en %	51.632 %	17.570 %	10.602 %	1.851 %	3.400 %	14.944 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.262 %	20.483 %	5.953 %	0.764 %	1.051 %	7.487 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	7'180'626	2'288'815	665'174	85'359	117'402	836'624	11'174'000
(-) recettes de fonctionnement	-2'868'009	-914'174	-265'677	-34'093	-46'891	-334'155	-4'463'000
= Coût de fonctionnement budget 2025	4'312'617	1'374'642	399'497	51'266	70'511	502'468	6'711'000
= Coût de fonctionnement net budget 2025 arrondi	4'313'000	1'375'000	400'000	51'000	70'000	502'000	6'711'000

BUDGET 2024 - RÉPARTITION SELON CLÉ DE RÉPARTITION EFFECTIVE EN FONCTION DES DONNÉES 2022

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.22	10'704	5'367	2'229	331	396	2'924	21'951
Population en %	48.763 %	24.450 %	10.154 %	1.508 %	1.804 %	13.321 %	100.000 %
Manif / CPO / 2022	365	365	195	31	48	93	1'097
Manifestations en %	33.273 %	33.273 %	17.776 %	2.826 %	4.376 %	8.478 %	100.000 %
Type de territoire/ présence policière							0.00
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2022	1'247	533	261	41	71	428	2'581
Interventions en %	48.315 %	20.651 %	10.112 %	1.589 %	2.751 %	16.583 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.152 %	20.733 %	6.157 %	0.659 %	0.903 %	7.396 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	6'730'237	2'175'067	645'891	69'149	94'698	775'958	10'491'000
(-) recettes de fonctionnement	-2'503'872	-809'197	-240'293	-25'726	-35'231	-288'682	-3'903'000
= Coût de fonctionnement net budget 2024	4'226'366	1'365'870	405'598	43'423	59'467	487'276	6'588'000
= Coût de fonctionnement net budget 2024 arrondi	4'226'000	1'366'000	406'000	44'000	59'000	487'000	6'588'000
Evolution entre les coûts nets des budgets 24/25	+ 87'000	+ 9'000	- 6'000	+ 7'000	+ 11'000	+ 15'000	+ 123'000

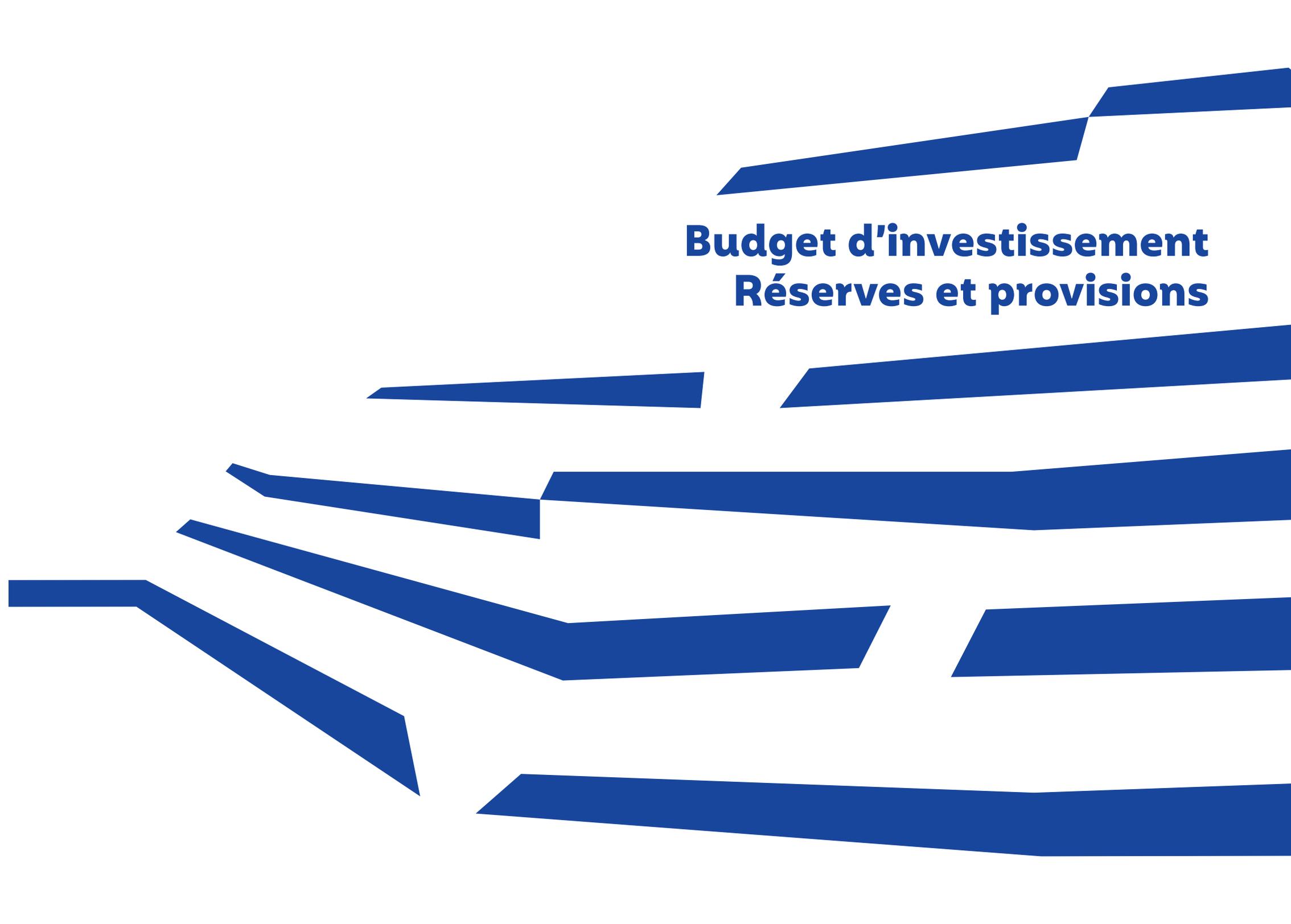
Comptes de fonctionnement par nature

CHARGES PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Budget 2024	3	CHARGES	Budget 2025	Evolution sur 2024	
				en CHF	en %
8'499'000.00	30	AUTORITÉS ET PERSONNEL	8'860'000.00	361'000.00	4.25%
35'000.00	300	Autorités et commissions	35'000.00	0.00	
6'435'000.00	301	Personnel administratif et d'exploitation	6'729'000.00	294'000.00	
597'000.00	303	Assurances sociales	628'000.00	31'000.00	
1'019'000.00	304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'072'000.00	53'000.00	
89'000.00	305	Assurances accidents et maladie	92'000.00	3'000.00	
86'000.00	306	Indemnisations et remboursement de frais	96'000.00	10'000.00	
238'000.00	309	Autres charges des autorités et du personnel	208'000.00	-30'000.00	
1'802'000.00	31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'809'000.00	7'000.00	0.39%
78'000.00	310	Imprimés et fournitures de bureau	75'000.00	-3'000.00	
859'000.00	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	846'000.00	-13'000.00	
101'000.00	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	96'000.00	-5'000.00	
12'000.00	313	Autres fournitures et marchandises	12'000.00	0.00	
19'000.00	314	Entretien immeubles, routes, territoires	28'000.00	9'000.00	
67'000.00	315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques	63'000.00	-4'000.00	
345'000.00	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	350'000.00	5'000.00	
321'000.00	318	Honoraires et prestations de services	339'000.00	18'000.00	
0.00	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	0.00	0.00	
11'000.00	32	INTÉRÊTS PASSIFS	6'000.00		
11'000.00	321	Intérêts des dettes à court terme	6'000.00	-5'000.00	
10'312'000.00		TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	10'675'000.00	363'000.00	3.52%
24'000.00	33	AMORTISSEMENTS	214'000.00	190'000.00	
	330	Amortissements du patrimoine financier(pertes s/débiteurs)	80'000.00	80'000.00	
24'000.00	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	134'000.00	110'000.00	
155'000.00	38	RÉSERVES ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	285'000.00		
155'000.00	380	Allocation fonds de réserve et de renouvellement	285'000.00	130'000.00	
0.00	381	Attributions aux financements spéciaux	0.00	0.00	
179'000.00		TOTAL AMORTISSEMENTS ET RÉSERVES	499'000.00	320'000.00	
10'491'000.00		TOTAL DES CHARGES	11'174'000.00	683'000.00	6.51%

REVENUS PAR NATURE – RÉCAPITULATION

Budget 2024	3	REVENUS	Budget 2025	Evolution sur 2024	
				en CHF	en %
6'000.00	41	PATENTES, CONCESSIONS	7'000.00	1'000.00	16.67%
6'000.00	410	Patentes	7'000.00	1'000.00	
3'704'000.00	43	TAXES, ÉMOLUMENTS, PRODUIT DES VENTES	4'151'000.00	447'000.00	12.07%
210'000.00	431	Emoluments	210'000.00	0.00	
44'000.00	435	Ventes et prestations de service	43'000.00	-1'000.00	
331'000.00	436	Remboursement de tiers	318'000.00	-13'000.00	
3'119'000.00	437	Amendes	3'580'000.00	461'000.00	
6'588'000.00	45	PARTICIPATIONS & REMBOURSEMENT DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	6'702'000.00	114'000.00	1.73%
6'588'000.00	452	Participation des communes	6'702'000.00	114'000.00	
193'000.00	48	PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE RÉSERVES	305'000.00	112'000.00	58.03%
193'000.00	480	Prélèvement fds renouvellement matériel info + équip.+ véhic.	305'000.00	112'000.00	
10'491'000.00		TOTAL DES REVENUS	11'165'000.00	674'000.00	6.42%

The background features several overlapping, semi-transparent blue geometric shapes, primarily trapezoids and parallelograms, arranged in a layered, abstract pattern. The shapes vary in size and orientation, creating a sense of depth and movement. The colors are a consistent dark blue.

Budget d'investissement

Réserves et provisions

INVENTAIRE DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

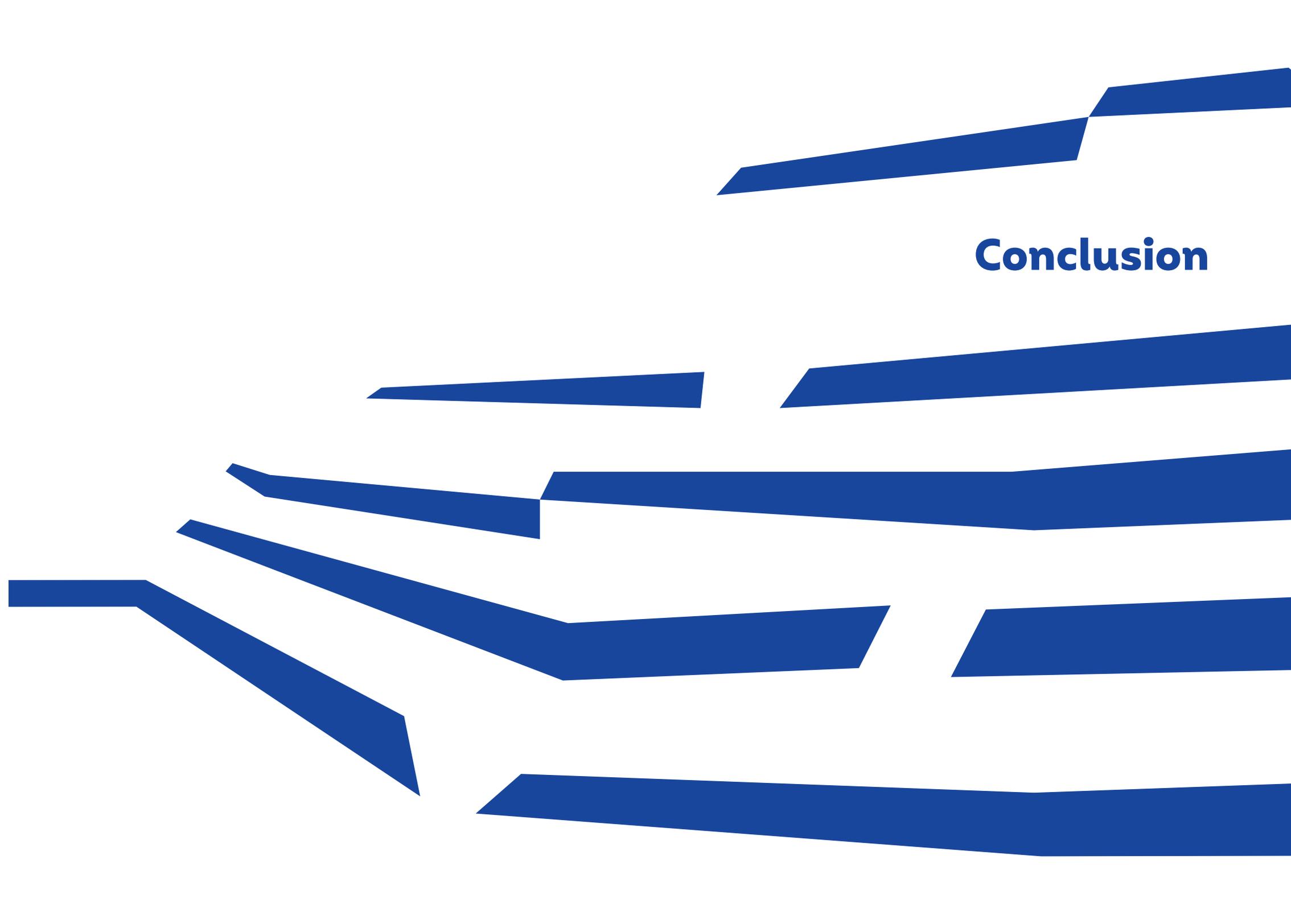
Inventaire des dépenses et des recettes d'investissements budgétisées pour l'année 2025

	Référence	Dépenses			Recettes				Solde
		Crédits devisés	Dépenses 2025	Investiss. au 31.12.2025	Rembt prêts subsidés participations	Amortiss. Budgétaires 2025	Amortiss. com- pl. 2025 prélèv. sur réserves	Amortiss. total au 31.12.2025	Investiss. nets à amortir au 31.12.2025
ASSOCIATION DE POLICE LAVAUX		778'000.00		448'000.00		24'000.00	110'000.00	158'000.00	290'000.00
611. CORPS DE POLICE		778'000.00		448'000.00		24'000.00	110'000.00	158'000.00	290'000.00
Renouvellement système d'information central des polices vaudoises «ODYSSEE» *	PM 6/2019	450'000.00		150'000.00					150'000.00
Modernisation de l'infrastructure informatique	PM 4/2023	210'000.00		180'000.00			110'000.00	110'000.00	70'000.00
Acquisition d'un logiciel de dématérialisation des amendes d'ordre (Digimedia)	PM 5/2022	64'000.00		64'000.00		13'000.00		26'000.00	38'000.00
Acquisition d'un logiciel d'aide à la saisie de cas de radars (Epsitrack)	PM 5/2022	54'000.00		54'000.00		11'000.00		22'000.00	32'000.00

*Le renouvellement du système d'information central des polices vaudoises (préavis O6-2019/projet ODYSSEE) dont le montant à charge de Police Lavaux est estimé à CHF 450'000.- est momentanément suspendu suite à la résiliation du contrat avec le prestataire initial choisi par l'Etat de Vaud. Par conséquent ce projet a pris du retard par rapport au planning initial, reportant d'autant l'amortissement qui débutera l'année qui suivra la fin du projet.

ÉTAT DES RÉSERVES ET PROVISIONS AU 31.12.2025

	Comptes de réserves					
	Au 01.01.2024	Projection 2024		Budget 2025		Au 31.12.2025
		Allocations	Prélèvements	Allocations	Prélèvements	
Fonds de réserve débiteurs douteux	146'000.00	80'000.00	135'000.00	100'000.00	80'000.00	111'000.00
Fonds de renouvel. pour matériel info-équip.+véhicule	306'200.00	155'000.00	193'000.00	185'000.00	225'000.00	228'200.00
Informatique	70'000.00	35'000.00		60'000.00	140'000.00	25'000.00
Équipement police	76'000.00	20'000.00	23'000.00	15'000.00		88'000.00
Véhicules	160'200.00	100'000.00	170'000.00	110'000.00	85'000.00	115'200.00
TOTAL GENERAL	452'200.00	235'000.00	328'000.00	285'000.00	305'000.00	339'200.00



Conclusion

Conclusion

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégué-e-s, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

- vu le projet de budget présenté par le Comité de Direction,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'approuver tel que présenté le Budget de fonctionnement 2025 de l'Association Police Lavaux (APOL) ;

prend acte

- du plan des investissements de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'année 2025.

Adopté en séance du CODIR du 20 juin 2024.

Au nom du Comité de Direction

P. Sutter
Le Président

R. Cavin
Le Secrétaire







POLICE LAVAUX

Police Lavaux
Route de Lavaux 216
1095 Lutry

policelavaux.ch